

Prévention des risques psycho-sociaux dans un service MJPM



INFOS PRATIQUES & DÉLAI D'ACCÈS

Durée : 2 jours

Lieu : Salle Ifocap

6 rue Catherine de la Rochefoucauld

75 009 Paris

Intra et Inter : sur demande

Prix et dates : page 5

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation réservée aux adhérents FNAT. Accès à l'initiative de l'adhérent. Autre date sur demande.



EFFECTIF
10 / 12 pers.



NIVEAU
autre formation
professionnelle
continue



DURÉE
2 jours



MODALITÉS
présentiel

CONTENU DÉROULÉ DE LA FORMATION

Partie 1. Le concept de risque psychosocial

- Définition et évolution sociétale
- Qualité de vie au travail (QTV)
- Cadre juridique et Conséquences pour l'institution
- Document Unique (DU)

Partie 2. Les formes de la souffrance au travail

- Burn-out, violence et agressivité, somatisations etc.
- Reconnaître, agir, les différents recours du personnel

Partie 3. Identifier les risques

- Les 3 niveaux de prévention
- Le manager au cœur de la prévention
- Les indicateurs (liés au fonctionnement du service, ou à la santé et sécurité des salariés)

Partie 4. Accompagner la prévention des RPS

- Les acteurs (identification, répartition des rôles)
- Le plan de prévention
- Les leviers (individuel, collectif, organisationnel...)
- L'accompagnement du salarié en souffrance

PUBLIC(S) VISÉ(S)

Tout personnel encadrant et responsable qualité :

- Chef de service
- Directeur(trice)
- Administrateur(trice)
- Responsables RH
- Cadres intermédiaires

PRÉREQUIS

Avoir une fonction managériale.
Pas de lien hiérarchique direct entre stagiaires d'un même service.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les mécanismes de souffrance au travail et différencier les types de RPS.
- Appréhender le cadre législatif et réglementaire.
- Utiliser des indicateurs fiables.
- Mettre en place un plan de prévention et un système d'alerte.
- Accompagner le salarié en souffrance.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Cas pratiques
- Mise en situation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

QCM de positionnement en amont de la formation et QCM d'évaluation des acquis en aval de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Evaluation individuelle de la satisfaction.
Attestation de présence (sur demande).

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Une feuille d'émargement signée par le stagiaire et le formateur par demi-journée.



En savoir plus : Véronique, chargée de formation : veronique.foucat@orange-business.fr
contact@fnat.fr / 01 42 81 46 11